

La journée de l'étudiant aux ARCHIVES NATIONALES

MARDI 7 NOVEMBRE 2006

de 9h30 à 17 h

11, rue des Quatre-fils 75003 Paris

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan>

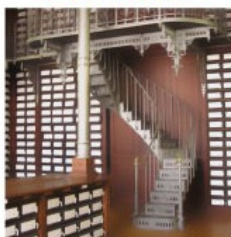
Des stands



Pour en savoir plus...

- Ce qu'on trouve aux Archives
- Comment faire pour consulter ?
- A qui faut-il s'adresser ?
- Qui peut m'aider ?
- Comment puis-je travailler ?

Des visites



- La salle des inventaires
- la salle de lecture
- la salle des microfims
- Les magasins d'archives

Des ateliers



- La seconde guerre mondiale
- L'architecture
- La recherche sur un bâtiment
- L'histoire de Paris
- L'enseignement
- Les sources médiévales
- L'histoire politique

Je commence un mémoire...
Je ne sais pas comment chercher...
Je cherche un sujet...
Les archives, c'est quoi ?
Est-ce que j'en ai besoin ?



stands, visites, ateliers



PROGRAMME DES CONFÉRENCES ET ATELIERS

	Hall	Salle d'albâtre	Salle suspendue	Topographie	Espace multimédia
Accueil et inscriptions à partir de 9 h 30					
10 h – 10 h 45	Accueil *	Qu'est-ce que les archives ? <i>Sections XIX^e et XX^e siècles</i>	Les sources de l'histoire de l'art aux XIX ^e et XX ^e siècles <i>Sections XIX^e et XX^e siècles</i>	La recherche en histoire médiévale et en histoire moderne + centre d'onomastique + centre de topographie <i>Section ancienne</i>	Tout au long de la journée, vous êtes accueillis pour une présentation des Minutes des notaires de Paris et des Ressources en ligne des Archives nationales
11 h – 11 h 45		Inscription aux visites	La vie politique <i>Section du XX^e siècle</i>		
12 h – 12 h 45	*	Centre des archives contemporaines	Les sources de l'histoire de l'enseignement aux XIX ^e et XX ^e siècles <i>Sections XIX^e et XX^e siècles</i>	La recherche en histoire médiévale et en histoire moderne + centre d'onomastique + centre de topographie <i>Section ancienne</i>	
14 h – 14 h 45			Centre des archives d'outre mer		
15 h – 15 h 45	Archives départementales et communales *	La Seconde Guerre mondiale (La Résistance-Vichy) <i>Section du XX^e siècle</i>	Qu'est-ce que les archives ?	La recherche en histoire médiévale et en histoire moderne + centre d'onomastique + centre de topographie <i>Section ancienne</i>	
16 h – 16 h 45	Archives de personnes et de familles conservées aux Archives nationales				

Une journée de l'étudiant aux Archives nationales, pourquoi faire ?

Les Archives nationales conservent à Paris, dans le Marais, sur le site du « Centre historique des Archives nationales », les documents produits par les services de l'État depuis le Moyen Âge jusqu'à la V^e République. Les chartes solennelles des **rois de France** y côtoient les dossiers de Georges Pompidou ou de François Mitterrand, mais aussi les kilomètres de **minutes des notaires de Paris** depuis le XV^e siècle, les dossiers de personnel des **fonctionnaires**, les procès-verbaux de **l'Assemblée nationale** ou les dossiers des titulaires de la **Légion d'honneur**...

Ces documents constituent **une source fondamentale pour tous les travaux de recherche historique**. Ils sont consultables par tout citoyen au C.A.R.A.N. (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales), bâtiment moderne et fonctionnel inauguré en 1988 et qui, après quatre années de fermeture pour travaux, a de nouveau ouvert ses portes au public en janvier 2006.

Les étudiants en histoire constituent **près de la moitié du public** accueilli au C.A.R.A.N. (entre 150 et 200 lecteurs chaque jour). Beaucoup d'entre eux éprouvent une réelle difficulté devant la complexité des archives : comment s'y retrouver ? quels sont les catalogues ou les inventaires disponibles ? quelle méthode de travail adopter ?

Organisée quelques semaines après la rentrée universitaire, **la JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT aux Archives nationales** a pour but de faciliter aux étudiants la conduite de leur travail, en leur permettant de re-découvrir les ressources des Archives nationales et de préciser ainsi, ou de réorienter, leurs pistes de recherche.

Tout le personnel du Centre historique des Archives nationales est mobilisé ce jour-là pour offrir aux étudiants :

- au rez-de-chaussée, un **accueil** fournissant le programme des ateliers et des conférences, ainsi que l'orientation nécessaire pour commencer une recherche ;
- dans les différents espaces du C.A.R.A.N., des **ateliers** pour présenter les ressources documentaires disponibles autour des grandes orientations de recherche suivantes : la Seconde Guerre mondiale, l'histoire de l'art, l'histoire religieuse, l'histoire de l'Ancien Régime, ainsi que des présentations permanentes des ressources des Archives nationales intéressant les notaires de Paris et les archives de personnes et de familles.

Parallèlement, des **visites** sont proposées toute la journée : visite du C.A.R.A.N., visite des magasins d'archives dont certains ont été construits au XIX^e s. et offrent une architecture particulièrement élégante qui met en valeur les prestigieux documents qu'ils conservent.



La journée
de l'étudiant
aux
ARCHIVES
NATIONALES
MARDI 7 NOVEMBRE 2006
de 9h30 à 17 h

Vous commencez une recherche ?

Vous trouverez au CARAN :

- ☺ Les documents conservés par le Centre historique des Archives nationales :
 - Archives des institutions et des services de l'État des mérovingiens à 1958 : ministères, grandes institutions publiques, chefs d'État ;
 - Archives des Présidents de la V^e République ;
 - Minutes des notaires de Paris depuis le XV^e siècle ;
 - Fonds d'archives d'origine privée : personnalités de l'histoire de France, familles, etc.
- ☺ Les inventaires et catalogues de ces documents.
- ☺ Les inventaires des documents conservés dans les archives départementales et communales, dans les autres centres d'Archives nationales, au ministère de la Défense, au ministère des Affaires étrangères, dans certains services d'archives de pays étrangers.
- ☺ Des ouvrages utiles pour mieux comprendre les documents d'archives : dictionnaires, encyclopédies, études historiques, textes administratifs.

Vous ne trouverez pas au CARAN :

- ⊗ Les documents conservés par les autres centres des Archives nationales :
 - archives des anciennes colonies et protectorats français, archives de l'administration coloniale, qui sont conservées au Centre des archives d'Outre-Mer à Aix-en-Provence ;
 - archives des ministères et des établissements publics nationaux à partir de 1958 (environ), qui sont conservées au Centre des archives contemporaines à Fontainebleau ;
 - archives d'entreprises et d'associations, conservées au Centre des archives du monde du travail, à Roubaix.
- ⊗ Les documents conservés par les archives départementales et communales : registres d'état civil, minutes des notaires de province, délibérations des communes.
Le Centre historique des archives nationales ne conserve aucun document d'état civil.
- ⊗ Les archives du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Défense et du ministère des Finances, dont la conservation et la communication sont assurées directement par ces ministères.
Toutefois, c'est au CARAN que vous pourrez consulter les archives du secrétariat d'État de la Marine avant la Révolution.

Les inventaires des archives conservées par ces services sont consultables au CARAN, mais pas les documents eux-mêmes.



La journée
de l'étudiant
ARCHIVES
NATIONALES

MARDI 7 NOVEMBRE 2006
de 9h30 à 17h

Comment faire une recherche ?

La recherche dans les archives est différente de celle pratiquée dans une bibliothèque.

Vous ne trouverez pas dans les archives un dossier complet sur un sujet précis. Vous trouverez les documents produits, au fur et à mesure de leur activité, par des institutions publiques ou par des personnes privées. Ces documents sont aujourd'hui classés en fonction de leur origine : archives du ministère de l'Intérieur, archives des notaires de Paris, archives du Conseil du Roi, archives du maréchal Berthier, etc.

Pour mener votre recherche, vous devez donc d'abord identifier les intervenants, publics ou privés, qui ont eu à agir dans le domaine qui vous intéresse, et savoir ce que sont devenues leurs archives. Si celles-ci sont conservées au Centre historique des Archives nationales, vous devez identifier dans quelle série ou cadre de classement ces archives ont été classées. En consultant les inventaires particuliers de ces séries, vous pourrez déterminer les références (les « cotes ») des cartons ou des registres contenant ou susceptibles de contenir des documents relatifs à votre sujet.

3 étapes sont généralement nécessaires avant la consultation des documents originaux :

1. Recherche bibliographique

Elle s'effectue *avant de venir aux Archives*, dans une bibliothèque ou un centre de documentation. En consultant des livres ou des articles sur votre sujet de recherche, vous pourrez savoir ce qui a déjà été trouvé avant vous, voire vous inspirer de la méthode et des dépouillements de vos prédécesseurs. Vous pourrez aussi identifier les personnes ou les institutions dont vous devez retrouver les archives.

2. Consultation des guides de recherche et des inventaires généraux

Elle peut s'effectuer dans notre salle des inventaires mais aussi, en partie, sur Internet.

Elle vous permet :

- de vérifier que les archives qui vous intéressent sont conservées au Centre historique des Archives nationales ;
- d'identifier les séries dont vous devrez consulter les inventaires détaillés ;
- de sélectionner ces inventaires détaillés.

3. Consultation des inventaires et des répertoires plus détaillés

Elle s'effectue principalement dans notre salle des inventaires, mais certains inventaires détaillés sont également consultables sur notre site Internet.

En consultant ces inventaires détaillés, vous devez noter les références des cartons ou des registres que vous souhaitez consulter, avant de passer votre commande.

**Des séances d'initiation à la recherche sont régulièrement organisées le jeudi à 15 h. Entrée libre.
Le programme en est disponible à l'accueil ou sur le site Internet
(rubrique « réserver et consulter »)**



La journée
de l'étudiant
aux
ARCHIVES
NATIONALES

MARDI 7 NOVEMBRE 2006
de 9h30 à 17 h

Les ressources en ligne des Archives nationales

Sur le site :

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan



Centre historique des Archives nationales

Situé à Paris dans le Marais, le Centre historique des Archives nationales conserve et communique les archives de la France depuis les Mérovingiens jusqu'en 1958. Aux archives des organismes et établissements d'Ancien Régime supprimés à la Révolution, se sont ajoutées au fil des siècles les archives des administrations centrales de l'Etat, des archives privées, les minutes des notaires parisiens.

Fermetures du CARAN, séries indisponibles : [toutes les informations](#)

[Réservé et consulter des documents](#) [Instruments de recherche et bases de données](#)

CHAN, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris [dernière mise à jour le 23 août 2006]

Vous pouvez

Réservé à l'avance deux documents

Consulter :

- des fiches d'orientation et d'aide à la recherche
- de nombreux instruments de recherche et bases de données

Écrire pour demander une orientation ou un conseil (rubrique *nous écrire*).

Connaître l'actualité du Centre historique : expositions, colloques et conférences, nouvelles publications, fermetures imprévues...



La journée
de l'étudiant
ARCHIVES
NATIONALES

MARDI 7 NOVEMBRE 2006
de 9h30 à 17h

Le Centre historique des Archives nationales

Le Centre historique des Archives nationales conserve près de **100 kilomètres** de documents. Il accueille chaque jour **250 lecteurs** en moyenne : étudiants (un tiers du public), enseignants-chercheurs, généalogistes, historiens locaux, amateurs et professionnels, français (80 %) et étrangers (20 %).

Il comprend plusieurs services :

- le **département de l'Orientation et de la Communication**, chargé d'accueillir les lecteurs dans les espaces de consultation du CARAN, de répondre aux demandes de recherche les plus courantes, et de communiquer matériellement les documents ;
- les **sections scientifiques**, chargées de la collecte, du classement et de l'inventaire des documents :
 - la section ancienne (documents de l'Ancien Régime)
 - la section du XIX^e siècle (1789-1914)
 - la section du XX^e siècle (1914-1958 et archives des présidents de la V^e République)
 - le Minutier central des notaires de Paris (minutes des notaires de Paris de plus de 100 ans)
 - la section des archives privées (archives personnelles et familiales données, déposées ou acquises)
 - la section des cartes, des plans et des photographies

Ces sections peuvent être sollicitées pour des recherches spécialisées.

- le **département de l'action culturelle et éducative**, qui organise les expositions et les différentes activités culturelles du Centre destinées à un large public (visites des magasins, accueil des scolaires, etc.)
- des services spécialisés qui ne sont pas en contact direct avec le public mais permettent d'assurer le bon fonctionnement du Centre : département de l'administration et des moyens, département des nouvelles technologies, département de la conservation, service des relations extérieures.

Le Centre historique des Archives nationales appartient au réseau des **Archives nationales de France** qui conservent les archives centrales de l'État et dont font également partie :

- Le Centre des archives contemporaines à Fontainebleau (archives postérieures à 1958) ;
- le Centre des archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence (archives des anciennes colonies et protectorats français) ;
- le Centre des archives du monde du travail à Roubaix (archives d'entreprises et de syndicats).

Il s'inscrit également dans le réseau plus large des **services publics d'archives** qui comprend principalement les archives départementales, les archives communales et les services d'archives du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Défense et du ministère des Finances.



La journée
de l'étudiant
aux
**ARCHIVES
NATIONALES**
MARDI 7 NOVEMBRE 2006
de 9h30 à 17h

Le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) : horaires et conditions d'admission

Horaires d'ouverture

Inscription et consultation des documents (sauf cartes et plans).
Consultation du lundi au samedi de 9h00 à 16h45.
Inscription du lundi au vendredi de 9h00 à 16h45.
Renseignements : 01 40 27 64 19

Conditions d'admission

Le Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales est ouvert à toute personne, quelle que soit sa nationalité, munie d'une pièce d'identité officielle en cours de validité portant photographie. Les mineurs âgés de plus de 16 ans sont admis, sur présentation d'une lettre de demande rédigée et remise par une personne disposant de l'autorité parentale.

Inscription

Une carte de lecteur est alors délivrée immédiatement. Cette inscription, qui permet l'attribution d'un numéro de lecteur, est permanente, quel que soit le type de carte demandé (laissez-passer d'une journée, carte temporaire ou annuelle).

Il existe quatre formules de carte :

- **laissez-passer** : gratuit (valable une journée, non renouvelable pendant douze mois, il permet d'accéder à la salle de lecture pour une recherche ponctuelle)
- **laissez-passer inventaires** : délivré à l'accueil contre la remise d'une pièce d'identité, uniquement valable pour la salles des inventaires.
- **carte temporaire** (valable 7 jours consécutifs) : tarif étudiant : 2,50 € (tarif normal, 5 €)
- **carte annuelle** (valable un an) : tarif étudiant : 10 € (tarif normal, 20 €)

Le lecteur ayant déjà acquitté les frais d'inscription au Centre des Archives d'Outre-Mer et au Centre des Archives du Monde du Travail en est dispensé au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales.

Consignes

Les consignes, situées au rez-de-chaussée, sont gratuites et obligatoires. Le lecteur doit y déposer ses affaires. Seuls sont autorisés en salle les feuilles volantes, les crayons et les ordinateurs portables sans leur housse.



La journée
de l'étudiant
à
ARCHIVES
NATIONALES

MARDI 7 NOVEMBRE 2006
de 9h30 à 17h